



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Registre

de santé et de sécurité au travail

Ecole

.....

.....

.....

Ce registre, commencé lecontient 19 pages

- **Décret n° 82-453** du 28 mai 1982 modifié relatifs à l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention médicale dans la fonction publique, notamment les articles 3 - 2 et 4 - 1

Ce registre est à la disposition les usagers de l'établissement qui veulent inscrire une observation dans le domaine de la prévention des risques. Toutefois, il n'est pas en consultation libre.

Fiche de procédure : registre santé sécurité au travail



